

Air, Eau, Forêts, Glaciers, Océans, Faune, Flore : ces BIENS, COMMUNS à toute l'humanité

Tous, autour de la terre, avons besoin, pour nos poumons, d'un air respirable, tous nous avons besoin de l'eau douce ou des océans, pour vivre, pour cultiver, pour produire. Notre corps a besoin d'une température équilibrée pour vivre, nos territoires doivent rester vivables. Or, les changements climatiques sont une menace pour l'air, pour la forêt pour les cours d'eau, pour les océans. Les ouragans, les inondations, les effondrements, la fonte des glaciers... sont témoins de la vitesse de la dégradation, liée à toutes les activités humaines et nous font entrer en urgence planétaire. L'alerte mondiale a été lancée par les scientifiques dès 1990, puis reprise par les dirigeants mondiaux réunis à la COP (Conférence des nations unies sur les changements climatiques) à travers l'Accord de Paris en 2015 avec un objectif primordial : limiter le réchauffement climatique à 1,5C, d'ici la fin du siècle. Cet accord définit les engagements de tous les pays à réduire leurs émissions, à coopérer pour s'adapter, à aider les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. C'est un accord pour le Bien de « nous tous » donc un Bien Commun.



Mais qu'est-ce que le BIEN COMMUN ?

C'est une notion issue de la philosophie antique, qui remonte à plus de 2000 ans, avec les écrits de Platon, d'Aristote et de Cicéron. Rappelé dans notre Code Civil depuis 1803 : « il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous ». (article 714), aujourd'hui on le définit comme le fait de rendre accessible à tous les humains, de manière équitable : l'eau potable, les fleuves, la pêche, l'air pur, les oiseaux, les insectes et toute la diversité des animaux, les graines, le système de santé, d'éducation, et toutes les conditions matérielles nécessaires à une vie naturelle, libre et digne. La finalité du Bien Commun ne varie pas en fonction du contexte ou des époques. Il n'y a pas de date de péremption sur une mesure prise pour le Bien Commun, ce qui est bon pour tous aujourd'hui le restera demain. C'est différent de l'intérêt général qui, lui, va être utile à un groupe à un moment donné, dans un lieu donné. Exemple - les transports publics -

Le BIEN COMMUN de l'humanité c'est aussi : la justice, la liberté, la vie en paix. Des hommes et des femmes, traumatisés par les atrocités de la 2e guerre mondiale, cherchent comment mettre en garde et protéger les générations à venir - ce sera la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948. René Cassin (1896-1967) délégué de la France à la Commission des crimes de guerre des Nations unies, - présidée par Eleanor Roosevelt - joue un rôle essentiel dans son élaboration. Dans les 30 articles de la Déclaration on voit le chemin tracé par ces visionnaires. Dès le Préambule on ressent un terrible écho à nos inquiétudes d'aujourd'hui devant la situation mondiale :

« Considérant que la reconnaissance de la **comme la plus haute aspiration de l'homme, dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux** **de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations...** » Redécouvrir la richesse de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme

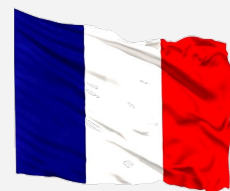


Le BIEN COMMUN, un chemin... Ce bien commun entrevu, espéré, insufflé, en 1948, puis relayé, sur notre continent, par la création de l'Union européenne, est hélas, loin d'être atteint aujourd'hui, particulièrement dans certaines régions du monde, dans les pays en guerre, dans les régimes autoritaires. Les choix politiques sont, souvent, orientés vers l'arbitrage des intérêts particuliers et non vers le Bien Commun : répondre aux intérêts de certains plutôt qu'aux besoins de tous. L'action publique doit redire les finalités collectives, c'est-à-dire : ce qui compte, ce qui vaut, ce qui mérite d'être poursuivi en commun.



...semé de prédateurs : Oui, si nous prenons tout d'un coup, conscience de l'intérêt de définir le Bien Commun, c'est parce qu'apparaissent, nombreux, ceux qui l'empêchent ou le bafouent. En effet, un certain nombre de pays ou de chefs d'État sont devenus prédateurs et considèrent que c'est le rapport de force qui doit prévaloir par rapport au droit international, que leurs intérêts propres prévalent sur le Bien Commun, et les conséquences de cette prédation leur sont indifférentes. Nous avons connu, depuis de nombreuses années, les mafias qui enferment les populations dans un monde effrayant, brutal et sans avenir. Les spéculateurs de leur côté cherchent de tout temps à dégager des profits de ce qui ne devrait pas être à vendre. Souvent mal protégé par les Etats, on assiste alors à la spoliation de territoires de vie, à la destruction de pans entiers de ce que la nature nous offre - la forêt primaire, l'eau potable, l'air respirable... Spéculateurs, Mafias ou Prédateurs d'Etat, le prix est la désolation, le recul de la dignité humaine, l'appauvrissement de la majorité et l'enrichissement spectaculaire d'une petite minorité.

Qu'est ce qui nous relie ? Quel est notre Bien Commun ?



Face à la fragmentation des intérêts particuliers, à l'absence d'horizon commun nous avons besoin de sentir ce que nous partageons le plus largement possible, ce qui forge notre identité, nos valeurs. Une enquête du laboratoire d'idées « Destin commun » pour le journal La Croix, a interrogé les français sur ce qui les rassemble. Loin de l'image d'un pays fracturé, les résultats apportent de l'espoir. Nous sommes attachés à plus de 92 % : à nos paysages et au patrimoine naturel de notre pays, à la cuisine, la gastronomie et l'art de vivre, aux monuments et patrimoine historique. Nous sommes à 87%, fiers de la langue, des arts, de la culture mais aussi des traditions régionales et de l'histoire de notre pays. 85 % des français plébiscitent le drapeau, comme symbole d'unité, toutes sensibilités et classes d'âge confondues, L'humour et l'esprit français sont source de fierté pour 78 %. La devise républicaine est aussi plébiscitée : 53 % considérant que les 3 valeurs sont aussi importantes, quand 26 % choisissent la liberté, 14 % l'égalité, 7 % la fraternité. Noter, qu'avec ou sans parents d'origine étrangère, les jeunes sont tous, aussi fiers d'être français : 74 et 76 %. Résultat à 78 % pour la population totale.



Notre vie quotidienne repose sur les Biens Communs.

La santé, l'aide sociale, les écoles, les cantines, la sécurité, les réseaux eau et électricité, les espaces verts, les transports, les équipements sportifs, le patrimoine local bâti, la vie associative, les bibliothèques, la justice, tout ceci constitue nos Biens communs, nous appelons cela les services publics, et nous les finançons par l'impôt.

Les acteurs du BIEN COMMUN. Le Bien Commun propre à tous les humains est confié à la bonne volonté de l'ensemble des Nations et des Institutions (Nations Unies) qui les regroupent et les représentent. Les Biens Communs propres à notre pays, ceux qui nous permettent de vivre ensemble, ceux qui nous relient, ces biens là sont confiés à des femmes et des hommes que nous choisissons : nos élus ... Pour cela nous sommes régulièrement appelés à VOTER pour choisir : élection des maires à qui nous confions nos villes, villages et métropoles, puis des conseillers généraux qui gèrent les départements, puis les élections législatives qui permettent avec les députés élus, de constituer l'Assemblée nationale, enfin l'élection du Président de la République. Quel(le) candidat(e) représente pour moi la meilleure capacité à agir pour le Bien commun ? Telle est la question qui nous est posée - Dépassant nos intérêts personnels, les choix que nous faisons, à travers le bulletin de vote, sont le signe de notre vision du Bien Commun, du bien public. Exemple : je n'ai plus d'enfant en âge scolaire mais je peux choisir un candidat parce qu'il propose une amélioration de l'accueil scolaire. Je ne suis pas agriculteur mais je peux choisir un candidat qui propose des mesures qui leur sont favorables... Même si nous avons tous des raisons de mécontentement vis-à-vis des politiques appliquées, des écarts entre les projets et le réel, dans notre pays, nous ne mesurons pas toujours le privilège de vivre dans un pays démocratique qui donne la parole aux habitants, pour choisir ceux qui vont les gouverner. Beaucoup d'humains vivent dans des régimes autoritaires ou tyranniques dans lesquels la voix des citoyens n'a aucune place, son expression durement réprimée, le Bien Commun, une notion bafouée. Mais les élus ne sont pas seuls garants du Bien Commun.



De nombreux citoyens contribuent largement à préserver, à élargir le Bien Commun. De ceux qui organisent les collectes de Sang, aux associations sportives, des associations de parents d'élèves aux associations de consommateurs ou de justiciables, des bibliothécaires aux syndicats ou aux associations de lutte pour la préservation de l'environnement... Ils sont 16 millions en France qui par leur engagement **bénévole**, assurent, eux aussi, la survie de l'idée de Bien Commun.

Et l'entreprise ? Peut-elle contribuer au Bien Commun ?

Si rien n'est produit, il n'y aura rien à partager : pour cela il faut des entrepreneurs qui fondent des entreprises, conquièrent des marchés. Il faut des courageux qui tiennent à bout de bras des exploitations agricoles et produisent des Biens Communs que nous partageons. Outre l'Economie Sociale et Solidaire qui permet de considérer l'entreprise elle-même, comme un Bien Commun, depuis mai 2019 une entreprise privée, peut s'engager en faveur du bien commun et mettre en avant l'aspect altruiste de son activité, en se déclarant « société à mission » c'est-à-dire qu'elle se donne pour objectif de contribuer positivement à la société et à l'environnement. Elle doit garantir le respect d'engagements sociaux et environnementaux. En 2025, la France compte plus de 2400 sociétés à mission. Le mouvement Tech for Good, quant à lui, regroupe des entreprises technologiques ambitionnant d'œuvrer pour le Bien Commun. Mais le Bien Commun reste un effort collectif de vie en société : **CHACUN, membre de la communauté humaine, est responsable, car « co-passeur » des choses qui nous sont communes.**

